

Date de commande : 26/04/2024 Valide jusqu'au : 26/10/2024 N° de commande : 532084
Commune : Marseille Code postal : 13013 Code insee : 13213 Lat/Long : 43.327563 , 5.440699
Vendeur ou Bailleur : SNC MARIGNAN PROVENCE Acquéreur ou locataire :
Parcelle(s) : 13213 884 B 244



RADON
Niveau 2
Fiche Radon

SEISME
Niveau 2
Fiche Seisme

ENSA / PEB
Aucun

RECU DU TRAIT DE COTE
Non concerné

SOLS ARGILEUX
Fort

SIS
0

CASIAS
9

ICPE
0

* A titre informatif

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : georisques.gouv.fr (article R.125-25)

Cliquez sur le lien suivant pour trouver les informations légales, documents de références et annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

<https://www.etat-risque.com/s/XUQHE>

LES PLANS DE PREVENTIONS NATURELS

Type	Plan de Prevention des Risques		Exposition
Mouvement de terrain 	APPROUVÉ Le 26/06/2012	PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES-RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES, Mouvement de terrain	0B 244 OUI ()
	APPROUVÉ Le 26/06/2012	PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES-RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES, Mouvement de terrain - Tassements différentiels	
	APPROUVÉ Le 28/10/2002	PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES - MOUVEMENT DE TERRAIN - CARRIERES SOUTERRAI, Mouvement de terrain	
Inondation 	APPROUVÉ Le 23/02/2017	PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES-INONDATION HUVEAUNE, Inondation	0B 244 Non
	APPROUVÉ Le 23/02/2017	PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES-INONDATION HUVEAUNE, Inondation - Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau	
	APPROUVÉ Le 20/06/2019	PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES-INONDATION AYGALADES, Inondation	
	APPROUVÉ Le 20/06/2019	PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES-INONDATION AYGALADES, Inondation - Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau	
Feu de forêt 	APPROUVÉ Le 21/05/2018	PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D INCENDIE DE FORET, Feu de forêt	0B 244 Non

LES PLANS DE PREVENTIONS MINIERES

Type	Plans de Preventions des Risques	Exposition
Cette commune ne dispose d'aucun plan de prevention miniers		

LES PLANS DE PREVENTIONS TECHNOLOGIQUES

Type	Plans de Preventions des Risques	Exposition
Cette commune ne dispose d'aucun plan de prevention technologique		

ETAT DES RISQUES

Adresse de l'immeuble ou numéro de la ou des parcelles concernées

Code postal ou code insee

Nom de la commune

Traverse de l'érable 13013 Marseille
B 244

13013 (13213)

Marseille

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR **NATURELS**

Oui Non

Prescrit⁽¹⁾ ou anticipé⁽²⁾ ou approuvé⁽³⁾ ou approuvé et en cours de révision⁽⁴⁾

Date 26/06/2012

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : **Mouvement de terrain**

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN

Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un **autre** PPR **NATURELS**

Oui Non

Prescrit⁽¹⁾ ou anticipé⁽²⁾ ou approuvé⁽³⁾ ou approuvé et en cours de révision⁽⁴⁾

Date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN

Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un **autre** PPR **MINIERS**

Oui Non

Prescrit⁽¹⁾ ou anticipé⁽²⁾ ou approuvé⁽³⁾ ou approuvé et en cours de révision⁽⁴⁾

Date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM

Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un **autre** PPR **TECHNOLOGIQUES**

Oui Non

Prescrit⁽¹⁾ ou approuvé⁽³⁾ ou approuvé et en cours de révision⁽⁴⁾

Date

Si oui, les risques technologiques pris en considération sont liés à : Effet toxique ou effet thermique ou effet de surpression

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement

Oui Non

> L'immeuble est situé en zone de prescription :

Oui Non

- si la transaction concerne un logement, des travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

- si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location⁽⁵⁾

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

L'immeuble se situe dans une zone de sismicité classée en :

Zone 1
Très faible

Zone 2
Faible

Zone 3
Modérée

Zone 4
Moyenne

Zone 5
Forte

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3

Oui

Non

Information relative à la pollution des sols

Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)

Oui

Non

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe Naturels, Miniers ou Technologiques

L'immeuble a-t-il donné lieu au versement d'une indemnité à la suite d'une catastrophe Naturels, Miniers ou Technologiques ?

Oui

Non

Situation de l'immeuble au regard du recul du trait de côte (RTC)

L'immeuble est-il situé sur une commune exposée au recul du trait de côte et listée par [décret n° 2022-750 du 29 avril 2022](#) ?

Oui

Non

N/C

L'immeuble est situé dans une zone exposée au recul du trait de côte identifiée par un document d'urbanisme.

Oui

Non

N/C

Ces documents sont notamment accessibles à l'adresse : geoportail-urbanisme.gouv.fr

Si oui, l'horizon temporel d'exposition au recul du trait de côte est :

> d'ici à 30 ans

> compris entre 30 et 100 ans

N/C

> L'immeuble est-il concerné par des prescriptions applicables à cette zone ?

Oui

Non

N/C

> L'immeuble est-il concerné par une obligation de démolition et de remise en état à réaliser ?

Oui

Non

N/C

Retrait Gonflement des Argiles - Information relative aux travaux non réalisés

Article R125-24 du Code de l'environnement du [Décret n° 2024-82 du 5 février 2024](#)

"En cas de vente du bien assuré et lorsqu'il dispose du rapport d'expertise qui lui a été communiqué par l'assureur conformément à l'article L. 125-2 du code des assurances, le vendeur joint à l'état des risques la liste des travaux permettant un arrêt des désordres existants non réalisés bien qu'ayant été indemnisés ou ouvrant droit à une indemnisation et qui sont consécutifs à des dommages matériels directs causés par le phénomène naturel de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols survenus pendant la période au cours de laquelle il a été propriétaire du bien."

L'immeuble est concerné par les critères énoncés dans l'article R125-24 du Code de l'environnement.

Oui ⁽⁶⁾

Non

Vendeur / Bailleur

Date / Lieu

Acquéreur / Locataire

Nom

SNC MARIGNAN PROVENCE

Date

26/04/2024

Nom

Signature

Lieu

Marseille

Signature

(1) **Prescrit** = PPR en cours d'élaboration à la suite d'un arrêté de prescription.

(2) **Anticipé** = PPR visant les nouveaux immeubles et bien immobiliers et rendu immédiatement opposable par arrêté préfectoral.

(3) **Approuvé** = PPR adopté et annexé au document d'urbanisme.

(4) **Approuvé et en cours de révision** = PPR adopté mais actuellement en cours de modification ou de révision. Il est conseillé de se renseigner sur les éventuelles modifications de prescription.

(5) Information non obligatoire au titre de l'information acquéreur locataire mais fortement recommandée.

(6) Si oui, le vendeur doit joindre à l'état des risques la liste des travaux non encore réalisés.

Information sur les risques naturels, miniers ou technologiques, la sismicité, le potentiel radon, le retrait du trait de côte et les pollutions de sols, pour en savoir plus... consultez les sites Internet : georisques.gouv.fr et geoportail-urbanisme.gouv.fr

ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° du Mis à jour le

2. Adresse Code postal ou Insee Commune
Traverse de l'erable 13013 Marseille 13013 (13213) Marseille

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

>L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB Oui Non

Révisé Approuvé Date

Si oui, nom de l'aérodrome :

>L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

NON zone A¹ zone B² zone C³ zone D⁴
Aucun Très forte Forte modérée Faible

¹ (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

² (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 celle et 62)

³ (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisi entre 57 et 55)

⁴ (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quatervicies A du code général des impôts.(et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture). Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE PERMETTANT LA LOCALISATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DES NUISANCES PRISENT EN COMPTE

Document de reference :

Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/>

Le plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de :
peut être consulté à la mairie de la commune de :
où est sis l'immeuble.

Vendeur ou Bailleur
SNC MARIIGNAN PROVENCE

Date / Lieu
26/04/2024

Acquéreur ou Locataire

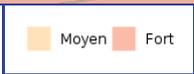
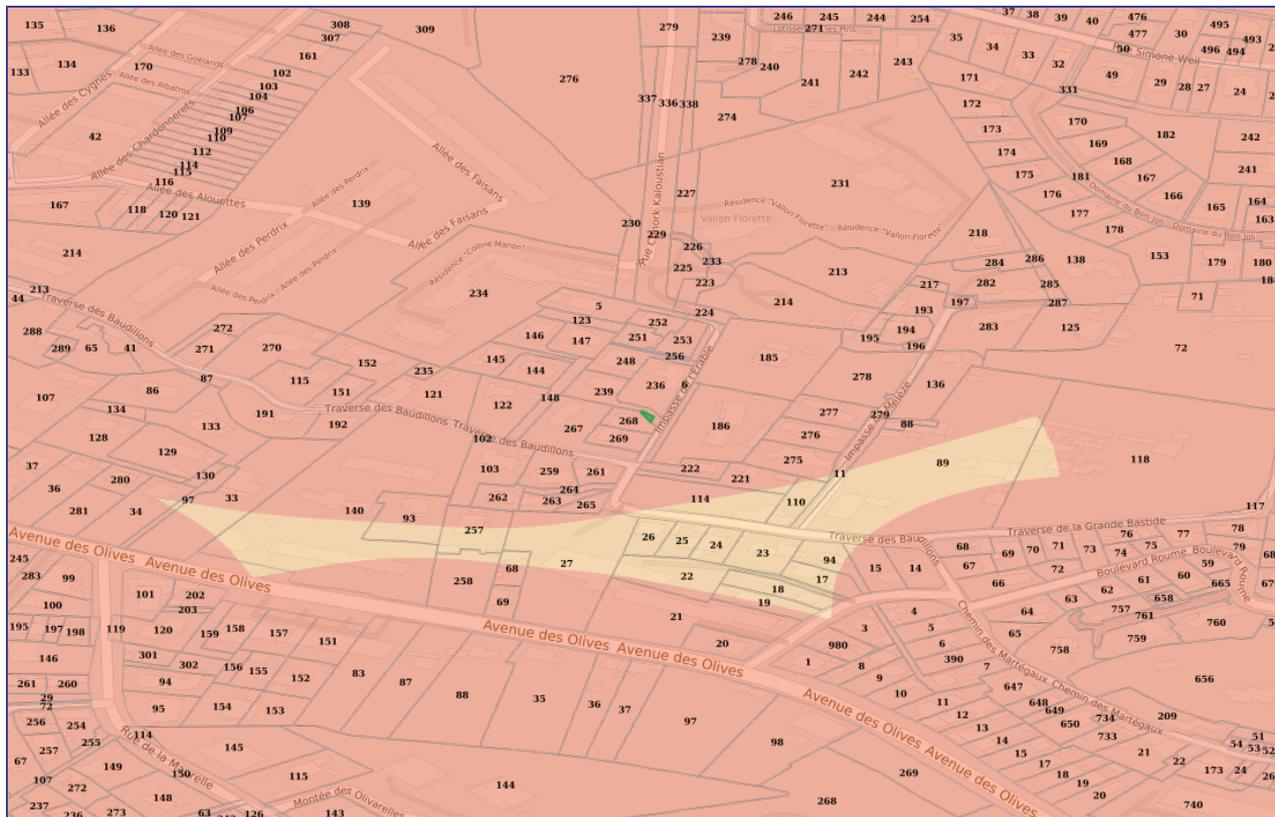
Information sur les nuisances sonores aériennes pour en savoir plus.consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

Modèle état des nuisances sonores aériennes

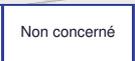
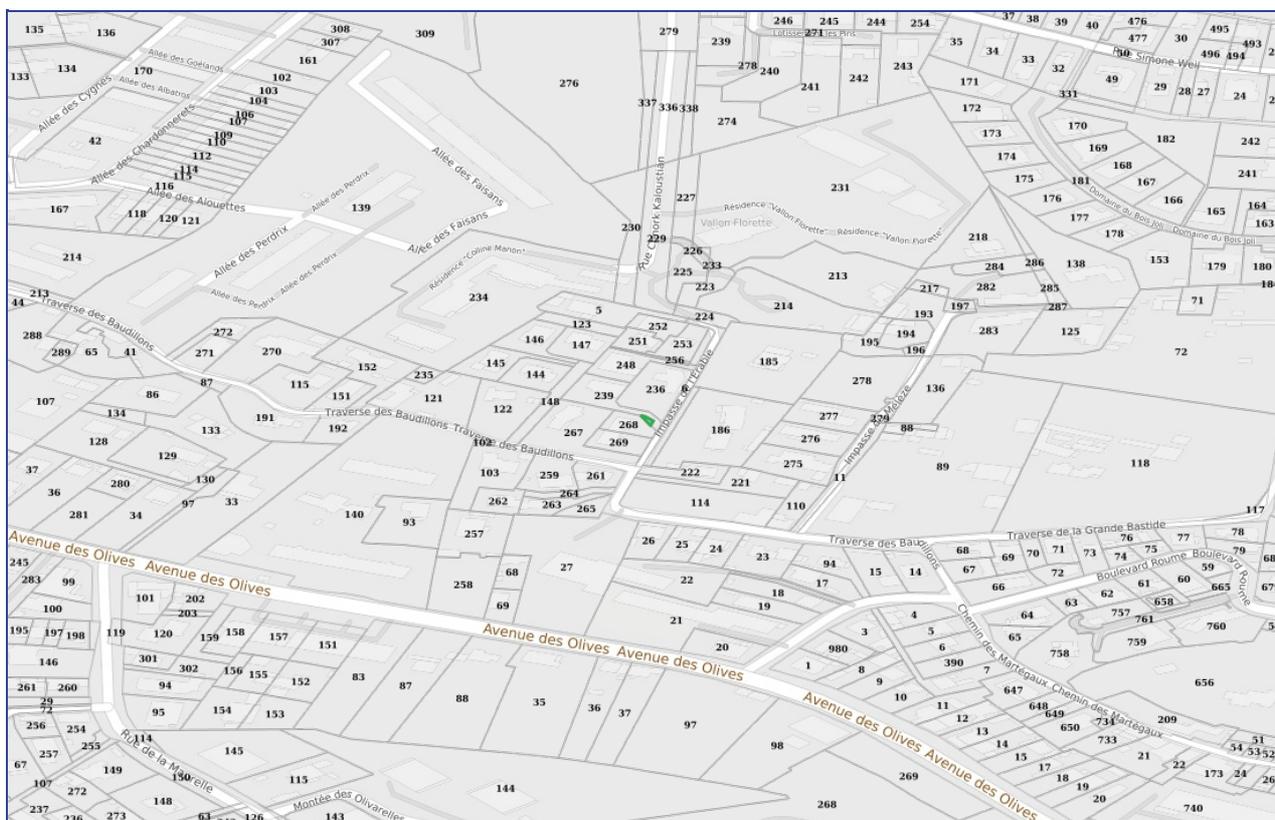
En application de l'article L. 112.11 du code de l'urbanisme

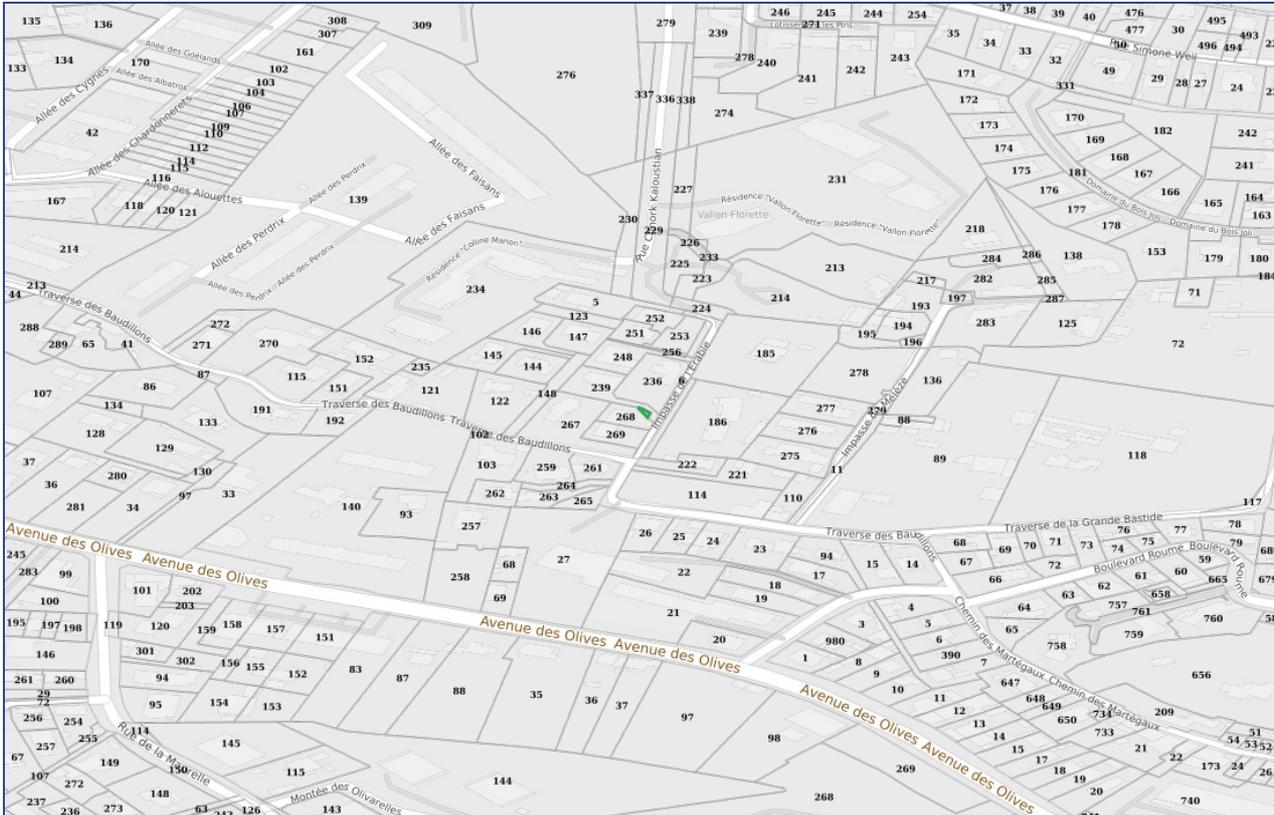
MTES/DGAC/juin 2020

PPRN - MOUVEMENT DE TERRAIN - ARGILES



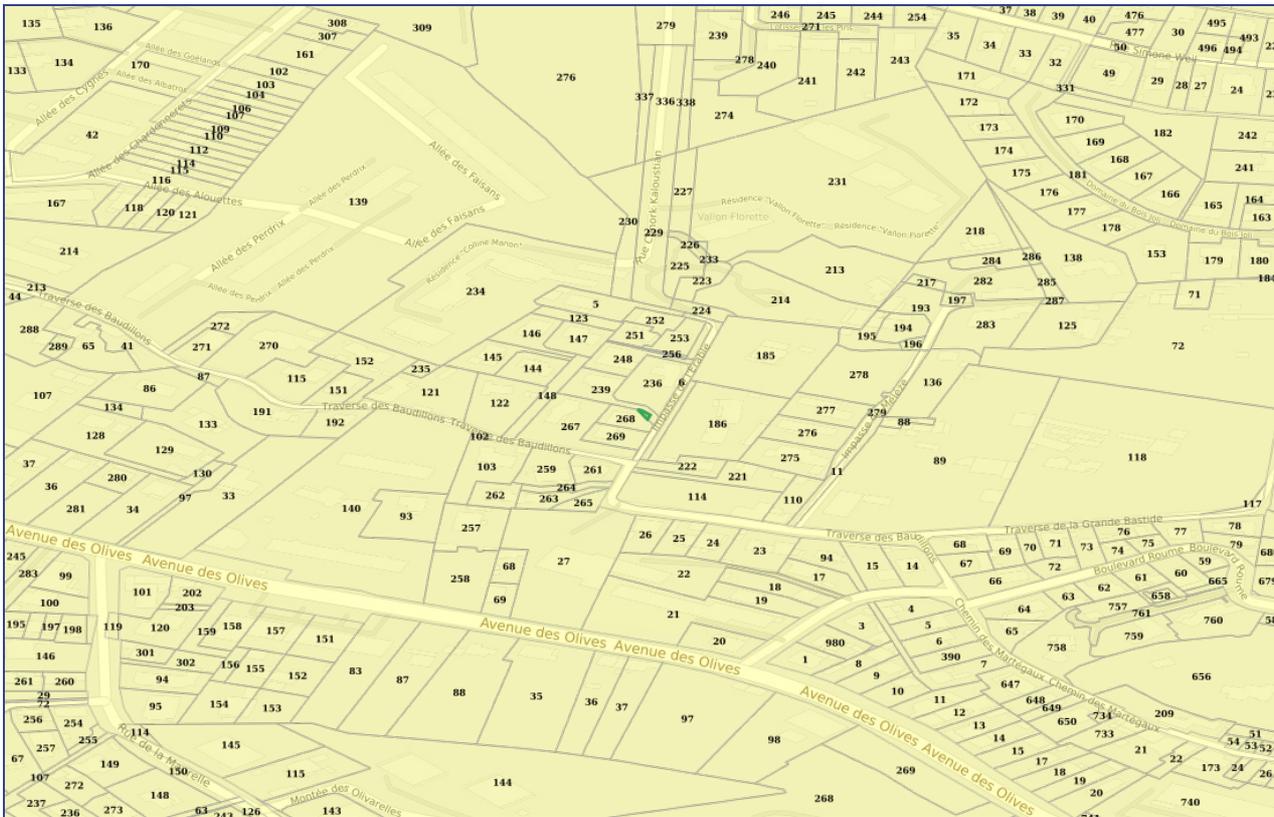
PPRN - INONDATION





Non concerné

SEISMES



2 - Faible

SECTEURS D'INFORMATIONS SUR LES SOLS **SIS** - À MOINS DE 500 MÈTRES

Code	Description	Distance	Fiche
Aucun site SIS à moins de 500 mètres ...			

CARTE DES ANCIENS SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES **CASIAS** - À MOINS DE 500 MÈTRES

Code	Description	Distance	Fiche
SSP3991527	(Etat Indéterminé) Cabine de peinture 188 avenue Olives des	204 Mètres	Détails
SSP3986776	(Etat En arrêt) 148 avenue Olives des	217 Mètres	Détails
SSP3988978	(Etat Indéterminé) La Maurelle auto 138 avenue olives (des)	240 Mètres	Détails
SSP3991550	(Etat Indéterminé) 118 avenue Olives des	308 Mètres	Détails
SSP3986758	(Etat En arrêt) 109 avenue Olives des	314 Mètres	Détails
SSP3986726	(Etat En arrêt) Traverse Maurelle de la	383 Mètres	Détails
SSP3986738	(Etat En arrêt) 215 avenue Olives des	397 Mètres	Détails
SSP3991532	(Etat Indéterminé) avenue Olives des, Montée des durbecs	441 Mètres	Détails
SSP3984324	(Etat En arrêt) 68 avenue Olives des	476 Mètres	Détails

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT **ICPE** - À MOINS DE 500 MÈTRES

Code	Description	Distance	Fiche
Aucun site ICPE à moins de 500 mètres ...			

Adresse de l'immeuble
Traverse de l'érable 13013 Marseille
13013 Marseille

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases OUI ou NON si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Code NOR	Catastrophe naturelle	Date de début - fin	Publication au J.O	Indemnisation ?	
IOME2308745A	Sécheresse	Du 31/03/2022 au 29/09/2022	02/05/2023	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
IOME2226252A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 16/08/2022 au 16/08/2022	11/10/2022	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
IOME2218165A	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	Du 31/05/2021 au 29/09/2021	25/07/2022	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE2130679A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 03/10/2021 au 05/10/2021	17/10/2021	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE2019261A	Sécheresse	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	03/09/2020	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE1931207A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 22/10/2019 au 23/10/2019	31/10/2019	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE1818803A	Sécheresse	Du 01/07/2017 au 30/09/2017	27/07/2018	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE1719708A	Sécheresse	Du 01/07/2016 au 30/09/2016	01/09/2017	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE1304305A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 26/10/2012 au 26/10/2012	28/02/2013	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE1304305A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 10/11/2012 au 11/11/2012	28/02/2013	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
IOCE0926748A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 16/09/2009 au 16/09/2009	14/11/2009	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
IOCE0924280A	Sécheresse	Du 01/01/2008 au 31/03/2008	21/10/2009	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
IOCE0908935A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 14/12/2008 au 14/12/2008	22/04/2009	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
IOCE0819658A	Sécheresse	Du 01/01/2007 au 31/03/2007	13/08/2008	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
IOCE0819658A	Sécheresse	Du 01/07/2007 au 30/09/2007	13/08/2008	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
IOCE0814202A	Sécheresse	Du 01/01/2004 au 31/03/2004	14/06/2008	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
IOCE0814202A	Sécheresse	Du 01/01/2005 au 31/03/2005	14/06/2008	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
IOCE0814202A	Sécheresse	Du 01/01/2006 au 31/03/2006	14/06/2008	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE0500017A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 12/09/2004 au 12/09/2004	01/02/2005	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE0400656A	Sécheresse	Du 01/01/2002 au 30/06/2002	26/08/2004	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE0300740A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 01/12/2003 au 02/12/2003	13/12/2003	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE0000771A	Sécheresse	Du 01/01/1992 au 30/06/1993	29/12/2000	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE0000771A	Sécheresse	Du 01/01/1998 au 30/06/1998	29/12/2000	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE0000626A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 19/09/2000 au 19/09/2000	22/11/2000	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE0000117A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 20/10/1999 au 21/10/1999	19/03/2000	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE9800515A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 07/09/1998 au 07/09/1998	13/01/1999	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE9800067A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 06/10/1997 au 06/10/1997	28/03/1998	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE9600421A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 26/08/1996 au 26/08/1996	17/10/1996	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE9600255A	Mouvement de Terrain	Du 01/01/1994 au 31/01/1994	09/07/1996	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE9600255A	Mouvement de Terrain	Du 01/02/1994 au 28/02/1994	09/07/1996	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE9600255A	Mouvement de Terrain	Du 01/06/1994 au 30/06/1994	09/07/1996	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Code NOR	Catastrophe naturelle	Date de début - fin	Publication au J.O	Indemnisation ?
INTE9600255A	Mouvement de Terrain	Du 01/08/1994 au 31/08/1994	09/07/1996	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE9600255A	Mouvement de Terrain	Du 01/09/1994 au 30/09/1994	09/07/1996	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE9600255A	Mouvement de Terrain	Du 01/10/1994 au 31/10/1994	09/07/1996	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE9500748A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 21/08/1995 au 23/08/1995	28/01/1996	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE9300574A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 22/09/1993 au 24/09/1993	12/10/1993	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE9300038A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 24/06/1992 au 24/06/1992	27/02/1993	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE9300001A	Sécheresse	Du 01/05/1989 au 31/12/1991	07/02/1993	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE9200458A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 13/10/1991 au 14/10/1991	15/10/1992	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE9200405A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 25/09/1991 au 26/09/1991	23/08/1992	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE9200405A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 12/09/1991 au 12/09/1991	23/08/1992	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE9000003A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 10/09/1989 au 11/09/1989	07/02/1990	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE8900295A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 25/02/1989 au 26/02/1989	21/06/1989	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE8900202A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 05/10/1988 au 05/10/1988	13/05/1989	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE8800010A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 14/01/1987 au 14/01/1987	16/01/1988	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE8800010A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 11/01/1987 au 11/01/1987	16/01/1988	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
NOR19861211	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 26/08/1986 au 27/08/1986	09/01/1987	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
NOR19821118	Tempête	Du 06/11/1982 au 10/11/1982	19/11/1982	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Cachet / Signature du vendeur ou du bailleur

Etablie le **26/04/2024**

Nom du vendeur ou du bailleur : **SNC MARGNAN PROVENCE**

Nom de l'acquéreur ou du locataire :

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie ou sur internet (www.georisques.gouv.fr)